

Echange d'expérience

3 octobre 2019



Distinction «Ecoles de l'énergie»



Pourquoi

Quels avantages, quelles contraintes

- Vision et valorisation de l'ensemble des réalisations et engagements
- Création d'un groupe de travail qui inclut direction, enseignants, concierge et élèves – démarche nouvelle et riche
- Chaque participant s'est senti encore plus engagé et conscient de son impact
- Permet de fédérer toute une école
- La démarche ne prend pas directement des heures de cours aux enseignants, c'est une démarche au niveau d'un établissement scolaire qui offre des opportunités
- Les demandes à la commune ont plus de poids et de légitimité
- Importance d'avoir une personne moteur qui peut prendre des décisions
- Importance d'avoir des personnes motivées et disponibles
- Importance d'avoir une personne qui maîtrise le processus Cité de l'énergie

Etapes

- Décision de mettre en place le processus « École de l'énergie »
- Validation de la démarche par la commune et par la commission scolaire
- Inscription auprès de l'association Cité de l'énergie et validation
- Création d'une commission de l'énergie (environ 4 à 6 séances par an)
- Etablissement d'un premier état de la situation
- Etablissement d'un plan d'action avec les mesures définies par la commission énergie
- Elaboration du reporting comprenant l'état de la situation et le plan d'action à déposer auprès de l'Association Cité de l'énergie
- Évaluation des documents par la commission et décision de certification
- Remise officielle de la distinction
- Mise en œuvre du programme annuel et mise à jour du reporting pour l'organe de certification tous les 4 ans



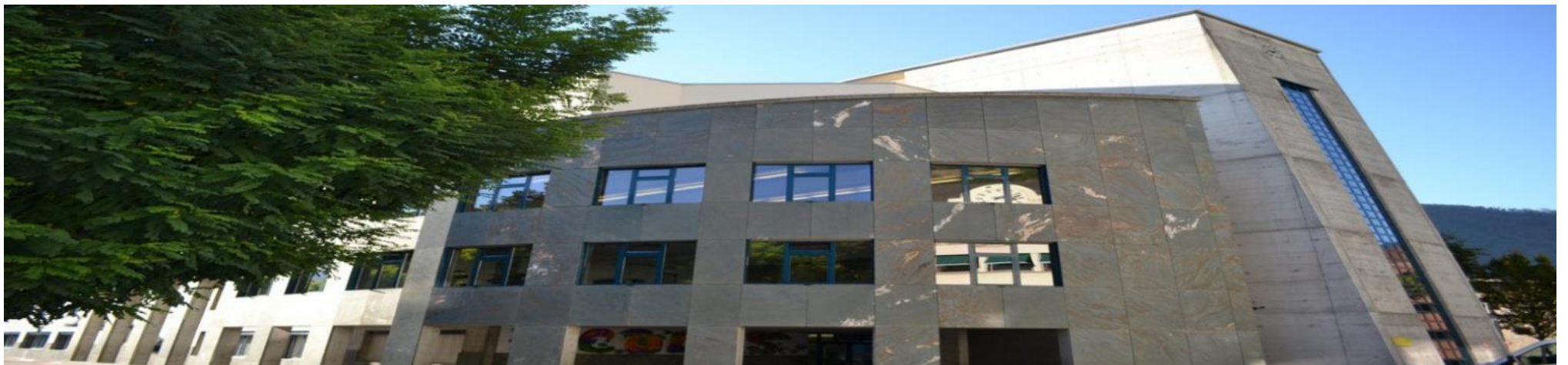
Étapes

- Décision de mettre en place le processus « École de l'énergie »
 - Il est indispensable d'avoir une personne clé motivée au sein de l'école
 - Dans le cas des écoles de Martigny, le directeur des écoles primaires, a été le moteur de la démarche



Étapes

- Validation de la démarche par la Commune et par la commission scolaire
 - Présentation faite au Conseil Municipal
 - Présentation faite à la commission scolaire
- Important: soutien de la Conseillère Municipale en charge des écoles



Etapes

- Inscription auprès de l'association Cité de l'énergie et validation


 european energy award

 Suisse énergie
Mettez l'engagement au cœur de l'école

**Demande d'inscription pour le processus
« Certification École de l'énergie »**

Ecole
 Ecoles primaires de Martigny

représentée par
 Patrice Moret

fait la demande auprès du secrétariat de la commission d'experts « Ecoles de l'énergie » de
 s'inscrire dans le processus « École de l'énergie ».


Lieu/date
 Martigny, le 15.06.18

Signature/tampon de l'école
 Direction des écoles
 1920 Martigny

Une copie du formulaire d'inscription sera envoyée au/à la responsable Cité de l'énergie de la commune
 concernée.

Demande d'inscription pour le processus « École de l'énergie »

Commission « École de l'énergie »
 07030 Aëlberg
 Flangr SA
 CH-1080 | CH-2214 La Chapelle
 Tel. +41 (0)22 532 30 40 | Fax +41 (0)22 532 33 65
 sekretariat@ecoledelenergie.ch


 european energy award

Information sur l'école

Nom de l'école	ÉCOLES PRIMAIRES DE MARTIGNY	
Adresse postale	RUE DES ÉCOLES 3, 1920 MARTIGNY	
Téléphone	027 721 24 00	

Personne de contact


Prénom et nom	PATRICE MORET, DIRECTEUR	
Téléphone / E-mail	patrice.moret@villemartigny.ch 027 721 24 00	

Nombre d'enseignants ~ 130

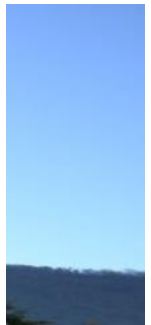
Classes (Niveau/cycle)	Nombre de classes par âge scolaire	Nombre d'élèves
1-2H	17	368
3H	8	174
4H	8	171
5H	8	183
6H	8	203
7H		191
8H		196

} 1486 élèves

Mise en œuvre durant une année complète à compter de Septembre 2018 jusqu'à Juin 2019

Remarques
 Madame, Monsieur
 Nous nous réjouissons de participer à ce processus de certification durant la prochaine année scolaire.
 Avec nos cordiales salutations,



Demande d'inscription processus « École de l'énergie »



Etapes


- Création d'une commission de l'énergie
 - Cette commission intègre:
 - La direction
 - 2 enseignants
 - 1 concierge
 - 3 élèves
 - 1 secrétaire
 - 1 responsable du processus
 - La direction a transmis à tous les élèves de 7H un appel à candidatures. Pour participer à la commission énergie ils devaient soumettre une lettre de motivation.
 - 4 à 6 séances par années sont planifiées pendant les horaires scolaires.



 Martigny
european energy award

Tu as des idées pour économiser l'énergie dans notre école ?

Tu peux t'adresser aux ambassadeurs de l'énergie !
Ils transmettront tes propositions au groupe de réflexion « Ecole de l'énergie ».



AMBASSEURS DE L'ENERGIE
Emma (7H, T. FELLE, en Ville),
Grégoire (7H, C. MAUOIR, au Bourg),
Rodrigo (7H, M. TARAMARCAZ, au Bourg)



Dans une perspective de développement durable, les écoles primaires de MARTIGNY s'engagent pour sensibiliser les élèves et tous les intervenants de l'école à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Les actions entreprises pourront être récompensées en 2015 par l'attribution de la distinction « Ecole de l'énergie » décernée par l'Association Cité de l'énergie dont fait partie la ville de MARTIGNY.

 MYenergie

Etapes

- Etablissement d'un premier état de la situation
 - Rencontres avec les acteurs clé
 - Directeur
 - Concierge
 - Enseignants
 - Commune
 - Distributeur (SI)
 - Puis complété au fur et à mesure

3. Gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets				
3.1 Gestion de l'électricité	Utilisation efficace de l'électricité, incl. les consommations de veille, l'éclairage, etc.	x	x	Mesures en place : Au niveau du service informatique : tout s'éteint à 22h (vérifier où ?). Il y a des détecteurs de présence + minuterie pour tout l'éclairage dans les couloirs (vérifier avec TL)
3.2 Gestion de la chaleur	Utilisation rationnelle du chauffage et de l'eau chaude			Suivi pointu via un logiciel de gestion de la chaleur mis en place avec Sinergy (nom - vérifier avec TL) Travaux de rénovation budgétisés et planifiés annuellement (ST) Travaux de régulation budgétisés et planifiés annuellement (Sinergy) CAD (70% gaz, 30% bois) sur les plus gros bâtiments, Gaz et PAC sur les autres
3.3 Gestion de l'eau	Gestion efficace de l'eau (incl. les douches, l'eau potable du robinet plutôt qu'en bouteilles, etc.)			Gobelets ré-utilisables offerts aux enfants, gourdes en inox offerts aux enfants lors de la visite du réservoir, visite proposées par Sinergy Par rapport à la gestion - pas d'eau chaude dans les salles de classe du Bourg. Pas d'eau dans les salles de classe du vieux bâtiment. Double chasse dans les WC ? Economiseurs d'eau et boutons poussoirs ? (vérifier avec TL)
3.4 Gestion des déchets	L'école collecte les déchets triés et opte pour des produits avec peu d'emballage			Tri des déchets papier dans chaque salle de classe. Containers à PET dans toutes les entrées de bâtiment. Le gros enjeu dans les écoles est le papier. Système de collecte hebdomadaire par classe. Démarche pro-active pour limiter l'utilisation de papier dans les classes en fixant des quotas par enseignant.

4. Mobilité				
4.1 Analyse de la situation relative à la mobilité	L'école fait le point sur la circulation routière aux abords de l'école et elle est au fait des actions nécessaires à entreprendre.	x		Patrouilleurs scolaires organisé par l'école et géré par les enfants. La commune est au fait avec la situation et les actions à entreprendre. Analyse de tous les chemins qui viennent à l'école avec recommandations pour venir à pied et à vélo. Dépliant sera transmis aux parents. Aménagements réalisés par les ST pour indiquer les cheminements sur le sol. Consigne donnée aux réunions de parents de venir à pied ou à vélo. Place vélo et trottinette tout autour des écoles (nbr de places? taux d'utilisation? suffisant?). Information aux parents dont les enfants commencent l'école : venir à pied, possibilité de mettre en place un pedibus - mais ne fonctionne pas. Education routière avec la Police : partie théorique et circulation en ville accompagnée + contrôle technique des vélos. Bus interne pour transporter les élèves à l'interne de la commune. Tableau des ayants droits. Volonté de réduction de ce mode de transport pour favoriser les déplacements en vélo et trottinette. Décentraliser les activités (par exemple dentiste) pour éviter de déplacer les élèves. Utilisation des transports publics pour amener les enfants à l'école.
4.2 Comptabilité énergétique des véhicules	La consommation des véhicules de l'école est comptabilisée et suivie.		x	Etude et évaluation faite. Choix de véhicules s'orientent progressivement vers des véhicules propres. Consommation suivie (vérifier avec JN - Darbellay)
4.3 Amélioration du trafic routier	Actions d'amélioration de la situation pour les piétons et les cyclistes		x	Voir actions prévues avec Frédéric Gay
4.4 Incitation à l'amélioration de la répartition modale	L'école offre des incitations pour promouvoir les trajets sur le chemin de l'école, effectués à pied ou en transports en commun.		x	Pedibus, bus urbains, apprentissage de l'autonomie et du bon comportement, appui de la police pour l'apprentissage des règles, utiliser le bus urbain comme transport scolaire permet aux élèves et aux parents de s'y habituer et de l'exploiter en dehors des horaires scolaires également.



Etapes

- Elaboration du reporting à déposer auprès de l'Association Cité de l'énergie
- Toutes les actions ont été réparties dans la structure Cité de l'énergie

Distinction Ecoles de l'énergie Catalogue des critères - Plan d'action						Marigny Cité de l'énergie			
version du 25 avril 2019						* = obligatoire pour l'obtention de la distinction			
No.	Institué	Priorité	Responsable	Etapes	Délaix	Coûts	Classes	Cours	Indicateur
Ancrage	1.1.1	Rencontres annuelles du groupe de travail "énergie"	Direction	- Une fois la distinction obtenue, organiser minimum 2x/an et en fonction des besoins sur certains projets, une rencontre avec le groupe de travail "énergie" - Intégrer chaque année des nouveaux élèves de 7 ^{ème} pour faire le passage de témoin	Annuel	Temps			nbr de rencontres annuelles
Ancrage	1.1.1	Ancrage des principes	Direction	Compléter la charte de l'école avec les principes du Développement durable, protection de l'environnement et du climat. Partie intégrante du plan d'étude romand. La charte doit être ratifiée par le Conseil Communal, avec préavis de la commission scolaire et des enseignants.	Retour scolaire 2020	Temps	Toutes	Toutes	texte intégré dans l'agenda
Ancrage	1.1.1	Plan d'action	Groupe de travail "énergie"	Compléter annuellement le plan d'action avec des nouvelles mesures pour les années suivantes.	Annuel	Temps			plan d'action mis à jour
Chasse aux gaspis	2.2.1	Travaux sur l'enveloppe: amélioration de la qualité des fenêtres	Architecte communal	- lister les travaux à réaliser - établir un budget et un planning	Travaux et délaix, voir liste fournie par Stéphane Jordan	coûts estimés			
Chasse aux gaspis	2.2.2	Améliorer la qualité des ampoules à chaque changement LED ou autre (toujours basse consommation)	Conciergerie	- A chaque remplacement, mettre des éclairages performants - une priorité serait la salle de gym (salle double) du bâtiment C	au fur et à mesure	coûts estimés par Thierry Loriot au fur et à mesure			
Chasse aux gaspis	3.1.1	Mise à disposition de minuteries pour l'extinction automatique des appareils en veille.	Direction Elèves ambassadeurs	En lien avec la mesure "emplois" 6.2.1 les ambassadeurs viennent en classe avec un thermomètre et une minuterie.	oct - nov 2019	300	Toutes	Toutes	nbr de minuteries installées
Chasse aux gaspis	3.2.1	Par des mesures simples faites par les élèves, optimiser le temps d'attente des classes (mettre un thermomètre dans chaque classe et informer des normes au niveau de la	Direction Conciergerie Elèves ambassadeurs	- en lien avec la mesure "emplois" 6.2.1 mise à disposition de thermomètres dans chaque classe (investissement 4 CHF / thermomètre) - fournir le tutorial expliquant les actions qui peuvent être mises en œuvre via le sharepoint	oct - nov 2019	300 voir avec Sinergy	Toutes	Toutes	Suivi de la température moyenne des classes

- Un rapport a été établi et déposé avec

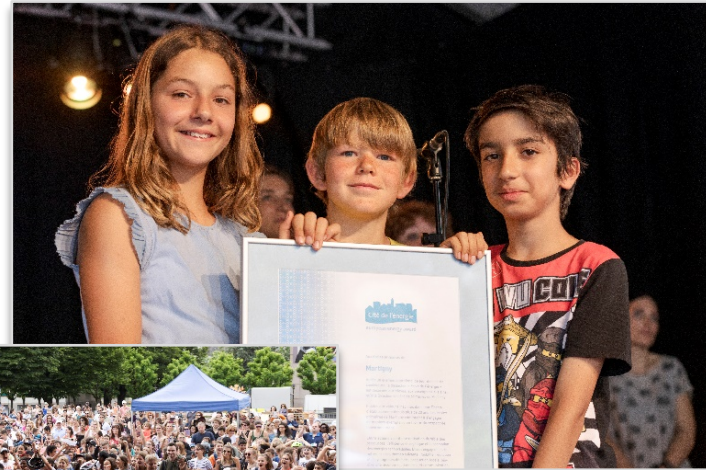
- Les mesures réalisées
- Les mesures mises en œuvre durant l'année
- Les mesures planifiées



3. Gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets		
Utilisation efficace et gestion durable de l'électricité, de la chaleur, de l'eau et des déchets dans le cadre des actions prévues dans le programme annuel (voir 1.3)		
Un état des lieux a déjà réalisé en début de processus		
3. Gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets		
Mesures en place : Au niveau du service informatique - tout ce qui est relié au central s'éteint à 22h (tout sauf tableaux interactifs et ordinateurs à l'arrière de la classe). Il y a des détecteurs de présence « minuterie pour tout l'éclairage dans les corridors des écoles A, B, et dans tout le bâtiment au Bourg		
3.1 Gestion de l'électricité	Suivi points via un logiciel de gestion de la chaleur mis en place avec Sinergy (Design de Siemens)	
3.2 Gestion de la chaleur	Travaux de rénovation budgétaires et planifiés annuellement (Sinergy) Alimentation en chaleur - Chauffage à Distance (70% gaz, 30% bois) sur les plus gros bâtiments - Ecoles de ville A, B et C, chaudières à gaz et pompes à chaleur au Bourg Objets réutilisables offerts aux enfants dès la première année de scolarité, gourdins en tout offerts aux enfants lors de la visite du réservoir, visite proposée par Sinergy. Par rapport à l'eau - pas d'eau chaude dans toutes les salles de classe. Pas d'eau du tout dans les salles de classe du bâtiment A. Double chasse dans tous les WC (dernières installations budgétaires planifiées) Double chasse dans tous les VVC (dernières installations budgétaires planifiées) Tous les déchets papier dans chaque salle de classe. Containes à PET dans toutes les entrées de bâtiment. Le gros tripu dans les écoles est le papier. Système de collecte hebdomadaire par classe. Démarche proactive pour limiter l'utilisation de papier dans les classes en favorisant les tablettes par enseignant.	
3.3 Gestion de l'eau		
3.4 Gestion des déchets		
Sur la base de l'état des lieux, le groupe de travail a identifié les mesures suivantes :		
No.	Institué	Etapes
3.1.1	Mise à disposition de minuteries pour l'extinction automatique des appareils en veille.	En lien avec la mesure "emplois" 6.2.1 les ambassadeurs viennent en classe avec un thermomètre et une minuterie et expliquent leur utilisation
3.2.1	Par des mesures simples faites par les élèves, optimiser le temps d'attente des classes (mettre un thermomètre dans chaque classe et informer des normes au niveau de la température « idéale »)	- en lien avec la mesure "emplois" 6.2.1 mise à disposition de thermomètres dans chaque classe (fournie par Sinergy) - fournir le tutorial expliquant les actions qui peuvent être mises en œuvre via le sharepoint
3.4.1	Encourager l'apprentissage du tri des déchets en ayant plusieurs poubelles (bleu - papier - déchets verts) avec des codes	- voir fiche de travail de la séance du 15 mars 2019. - nouveaux déchets collectés : blu, bouchons de bouteilles en PET - en cours de réflexion - peut-on mettre en place la récupération des aliments compostables ?
3.4.2	Ne plus couvrir les livres avec du plastique jetable	- pendant l'été, donner à faire aux jeunes qui viennent pour préparer le matériel scolaire et le distribuer aux classes A côté des potagers, prévoir des composts
3.4.3	Prévoir la récupération des déchets organiques	A l'entrée des bâtiments sur le lieu de tri des déchets prévoir également le contenant pour le compost
3.1.1		Faire une information sur le fonctionnement d'un compost et son utilité. Cette information peut être préparée par des classes.

Etapes

- Évaluation des documents par la commission, audit et décision
 - Rencontre de la commission d'attribution de la distinction
 - Audit avec toute la commission énergie
 - Octroi de la distinction et préparation du diplôme
- Remise officielle de la distinction lors de la cérémonie de clôture des écoles

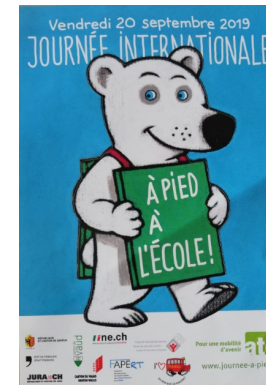


Etapes

- Mise en œuvre du programme annuel et nouvelle dépose tous les 4 ans
 - Poursuite des rencontres de la commission énergie – 4 à 6 par année
 - Poursuite de la mise en œuvre

Relevé des températures

Mois	08-15	16-23	24-31	01-07	08-14	15-21	22-28
1	22.3	X	24.8	X	X	X	X
2	22	22					
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							



Chère écolière, cher écolier,

L'équipe de Land-Art sur la couverture de ton agenda 2019-2020, réalisée par l'artiste Myriam KACHOURI, nous invite à porter une attention particulière à la nature durant cette année scolaire.

Notre Chartre envisage l'école comme un milieu de vie important dans lequel tu apprendras à respecter ton environnement, le sens de la solidarité, ton message et ton engagement.

Dans cet esprit, une commission «énergie», composée d'élèves «ambassadeurs», a été créée dans notre école. Elle a pour mission de développer des actions en lien avec la mobilité, l'efficacité énergétique ou encore le tri des déchets. C'est important que tu t'intéresses à ces questions qui nous concernent toutes et tous.

Par exemple, je t'encourage à te déplacer à pied, à vélo ou en trottinette pour venir à l'école - des alternatives sécurisées te sont recommandées. Parles-en avec tes parents!

Cet agenda t'accompagne durant toute l'année. Comme le reste du matériel scolaire, celui-ci t'est offert par la commune de MARTIGNY. Tu dois en prendre soin et le consulter chaque jour pour respecter les échéances dans les travaux qui te sont demandés. Montre-le régulièrement à tes parents.

Je souhaite aussi que tu relises notre règlement d'école. Les règles de Vie en commun sont indispensables, elles permettent à chacune et chacun de se sentir respecté-e et de pouvoir apprendre avec confiance.

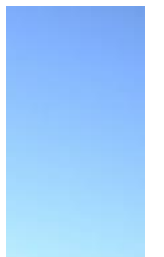
«Pratiquer le Land-Art, c'est apprendre à écouter et voir, c'est aussi offrir un petit bout de soi dans le grand Tout.» nous déclare Myriam KACHOURI.

J'attends que tu offres à tes camarades et tes enseignants-e-s ce «petit bout de toi» nécessaire à faire de notre école une école dans laquelle il fait bon apprendre et grandir.

Excellente année scolaire!

Patrice Moret
Directeur des écoles

- Intégration en milieu d'année de nouveaux jeunes pour prendre le relais des 8H
- Avec la prévision d'une nouvelle dépose tous les 4 ans pour confirmer la distinction



Distinction «Ecoles de l'énergie»

En restant à votre disposition pour toute question

Martine Plomb
Conseillère Cité de l'énergie

+41 27 720 60 16, +41 79 505 77 73

m.plomb@antenneregionvalaisromand.ch

